

# PROGRAMME

4<sup>e</sup> édition du Colloque *Plan Nord, Plans Sud*

## ***Expansion minière canadienne :*** **Criminalisation de la résistance dans les Amériques**

**21 et 22 mars 2013**

1205 St-Denis, Pavillon de l'Éducation, Université du Québec à Montréal  
200 Sherbrooke Ouest, Pavillon Sherbrooke, Université du Québec à Montréal  
175 Avenue Président Kennedy, Complexe des Sciences Pierre-Dansereau, Université du Québec à Montréal

Au cours de la dernière décennie, et encore plus récemment, les investissements miniers canadiens, tant au Nord qu'au Sud, ont soulevé de nombreux débats quant à l'éthique, au respect des droits humains et de l'environnement, au droit au consentement des peuples autochtones, à la corruption des autorités gouvernementales, à l'évasion fiscale, pour n'en nommer que quelques-uns.

De nombreux mouvements de défense du territoire se sont créés un peu partout dans les communautés qui cohabitent avec les projets miniers d'entreprises canadiennes. Cependant, ces mouvements se heurtent souvent aux moyens mis de l'avant par les compagnies canadiennes, avec l'appui des autorités gouvernementales, pour protéger leurs investissements et projets miniers. Ces stratégies, qui visent à écarter les citoyens du processus décisionnel, prennent différentes formes : absence de consultation et de dialogue véritables sur les enjeux; déplacements forcés; intimidation, répression, criminalisation, judiciarisation; poursuites et coupures baillons (chantage financier), etc.

Les politiques gouvernementales viennent renforcer la mise sous silence des détracteurs de l'industrie minière canadienne. Que ce soit par la politique de coopération internationale canadienne de plus en plus alignée sur les intérêts commerciaux du pays, les politiques de répression et d'exclusion des pays du Sud ou par des mécanismes de fausse consultation au Québec, les États ont aussi une part de responsabilité dans l'étouffement du débat et la détérioration démocratique de part et d'autre du continent. Quelles options s'offrent alors pour les écologistes et les défenseurs de droits humains, ainsi que pour les communautés qui luttent pour leur bien-être? Les portes du dialogue leur sont fermées, la prise de parole est dangereuse puisqu'on y risque sa liberté, l'accès à la justice est presque nul, surtout pour ceux des pays du Sud dont les institutions sont faibles, gangrenées par la corruption et favorisant les élites.

Quelques pistes s'ouvrent toutefois, laissant entrevoir un possible changement dans le rapport de force. Cependant, on assiste aussi à une récupération des préoccupations de la société civile par les acteurs privés et gouvernementaux à travers des concepts comme la "responsabilité sociale des entreprises" et l'acceptabilité sociale, qui, tout en prétendant aborder le problème donné, ne proposent pas de solutions véritables pour s'y attaquer et divise de surcroît le débat.

Les changements positifs menant à la justice environnementale ne s'opèrent que grâce à une pression citoyenne constante très forte et l'union des mouvements.

**JEUDI, 21 MARS 13 H -17 H 45**  
**SALLE N-M520 - PAVILLON DE L'ÉDUCATION - UQÀM, 1205 ST-DENIS**

**13 h MOT DE BIENVENUE**

- Marie-Dominik Langlois, Projet Accompagnement Québec Guatemala (PAQG)
- Judith Handfield (Chaire Nycole-Turmel)

**13h15-15h PANEL 1 : L'ÉTAT AU SERVICE DE QUI?**

**13 h 15 Ordre et justice internationale ou désordre et injustice? Les droits humains en politique étrangère canadienne**

Marc-André Anzueto, doctorant en science politique, UQAM

L'exploitation des ressources minières par des entreprises canadiennes suscite de vifs débats tant au Nord qu'au Sud. Alors que certains y voient une manifestation de l'impérialisme, où prédominent les intérêts économiques des entreprises canadiennes (Gordon et Webber 2008), d'autres estiment que le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) pourrait freiner les abus dans les pays du Sud (Sagebien, Lindsay, Campbell, Cameron et Smith 2008). Certes, l'expansion minière canadienne dans les pays du Sud contient son lot de problématiques, dont la violation des droits humains, notamment chez les populations autochtones. Toutefois, une question subsiste : pourquoi s'attend-on à un rôle particulier du Canada en matière des droits humains? En fait, depuis les 30 dernières années le thème des droits humains dans le discours officiel des relations internationales du Canada s'est enracinée au rang de mythologie nationale (Lui 2012; Massie et Roussel 2008). Autrement dit le rôle de défenseur des droits humains semblent s'être consolidé autour de la rhétorique d'une idée dominante en politique étrangère canadienne nommée internationalisme libéral (Nossal, Roussel et Paquin 2007). Il semblerait, a priori, que l'internationalisme libéral incarne une symbiose entre l'identité et l'intérêt national du Canada sur la scène internationale créant une confusion sur le type de droits humains promus en politique étrangère. Cette présentation illustrera comment s'inscrivent les droits humains à l'intérieur de cette idée dominante tout en l'incorporant au débat théorique en Relations internationales sur les thèmes de l'ordre et de la justice internationale.

**13 h 35 Canadian Diplomacy and its unconditional support to Canadian mining companies: An Example from Guatemala (en anglais uniquement)**

Steven Schnoor, documentariste, professeur, Department of Communication Studies, Concordia University

In 2009, Schnoor filed a lawsuit against the Government of Canada and Canada's ambassador to Guatemala, Kenneth Cook, for defamation. Cook had discredited a 2007 documentary video that Schnoor had produced on the forced evictions of five Mayan Q'eqchi' communities near El Estor Guatemala by Canadian mining company Skye Resources. The video called into question the legality and legitimacy of the evictions, and the ambassador discredited the video by suggesting that it is a fraudulent work of propaganda. In 2010, the judge ruled in Schnoor's favour. This presentation will critique the role played by Cook, his predecessors and successors in promoting Canadian mining in Guatemala, arguing that Canadian diplomacy often favours Canadian mining interests in the region, to the detriment of long standing land claims, development needs and human rights of local community members.

**13 h 55 La polysémie du concept de développement et la surdité de l'ACDI**

Chantal Gailloux, étudiante à la maîtrise en sciences de l'environnement, UQAM

Enquête sur la consultation menée au printemps 2012 par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour préciser les mandats et les activités du futur Institut canadien international pour les industries extractives et le développement (ICIIED), supposé être créé en 2013. Cette enquête évalue la transparence de la consultation et met en relation les diverses perceptions du développement qui se dégagent des contributions qui y ont été soumises par les acteurs de l'industrie, plus spécifiquement minière, et de la société civile, comme les organismes de coopération internationale.

**14 h 15      Stratégies de régulation du secteur minier et rôle de l'État. Cas d'études, du Nord du Québec à la région andine**

Etienne Roy Grégoire, coordonnateur, Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS)

Différentes stratégies sont mises de l'avant pour réguler le secteur minier mondial. On assiste actuellement à une multiplication de régimes légaux ou semi-légaux qui font reposer cette régulation sur une interface directe entre compagnies minières et communautés avoisinantes. Celle-ci peut se décliner de différentes façons, depuis la mise en oeuvre de politiques de Responsabilité sociale jusqu'à la signature d'Accords sur les impacts et les bénéfices. Ces différentes stratégies peuvent être et sont souvent évaluées pour leurs implications au niveau des projets miniers, mais très peu d'attention est portée à leurs impacts sur des dynamiques politiques et sociales plus larges dans lesquelles elles s'inscrivent. Les exemples proposés dans le cadre de cette présentation suggèrent cependant que ces interrogations sont essentielles, car les modes de régulation proposés ont des implications qui touchent aux attributions fondamentales de l'État.

**14 h 35-      Échanges**

**15h – 17h      ATELIERS DISCUSSION**

**A) Idéologie de la croissance**

SALLE N-360

Personnes-ressources : Nancy Thède

Modération : Marie-Dominik Langlois

**B) Cosmvision autochtone (en espagnol)**

SALLE N-340

Personnes-ressources : Lolita Chavez

Modération : Gerardo Aiquel

**C) Les relations entre le Canada et l'Amérique latine: enjeux et problématiques**

SALLE N-350

Personnes-ressources : Sandra Carolina Ascencio, Leandro

Gomez, Marc-André Anzueto, Chantal Gailloux

Modération: Louis-Philippe DeGrandpré

**D) Documentaires “All that glitters Isn't Gold” et “ Un terrain miné: L'industrie minière et la transformation du paysage hondurien” et discussion avec les réalisateurs (en anglais)**

SALLE N-M520

Personnes-ressources : Steven Schnoor et Lazar Konforti

Modération: À confirmer

**17 h -      Retour en plénière à la salle N-M520**

**17 h 45      Pause souper libre**

**JEUDI 21 MARS 19h – 21h30**

**SALLE SH-2420, PAVILLON SHERBROOKE - UQÀM, 200 SHERBROOKE OUEST**

**19 h MOT DE BIENVENUE**

- Nancy Thède, titulaire de la Chaire Nycole-Turmel
- Marie-Dominik Langlois, Projet Accompagnement Québec-Guatemala

**19 h 15 PANEL 2 : LE MYTHE DE LA CROISSANCE**

*Tant dans les pays du Nord qu'au Sud, le consensus veut que le développement se fasse grâce à la croissance économique, rendue possible entre autres, par les investissements étrangers.*

**19 h 15 L'omniprésence du discours de la croissance**

Nancy Thède, titulaire de la Chaire Nycole-Turmel

**19 h 40 La cosmovision autochtone maya et la défense du territoire**

Lolita Chavez, porte-parole du Conseil des Peuples K'iche'

**20 h 05 Échanges**

**20 h 15 – PANEL 3 : L'ÉTAT AU SERVICE DE QUI?**

*Des accords commerciaux qui favorisent les entreprises au détriment de la souveraineté des États.*

**20 h 15 La compagnie canadienne Pacific Rim poursuit l'État du Salvador pour 77M\$ via l'Accord de libre-échange Amérique central – États-Unis et la Loi sur l'investissement du Salvador**

Sandra Carolina Ascencio, membre de Justice, Peace and Integrity in Creation (JPIC)

**20 h 45 Échanges**

**21 h 30 Clôture de la première journée**

**VENDREDI, 22 MARS 9 H – 17 H**

**SALLE LA CHAUFFERIE, COMPLEXE DES SCIENCES PIERRE-DANSEREAU, 175 PRÉSIDENT-KENNEDY**

## **MOT D'OUVERTURE DE LA 2E JOURNÉE**

- Gerado Aiquel, Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales dans les Amériques (QUISETAL)

## **9 h 10 PANEL 3 : L'ÉTAT AU SERVICE DE QUI?**

### **9 h 10 Comment « l'État de droit » canadien s'impose comme le paradis judiciaire de l'industrie minière mondiale**

Alain Deneault, auteur principal du livre *Noir Canada*

Tandis que la Common Law ou le droit civil favorisent au Canada les poursuites en diffamation contre les citoyens entretenant un discours critique à leur égard, l'État canadien couvre juridiquement de mille façons les sociétés minières qui y sont créées depuis les quatre coins du monde face à toute forme de contestation et de poursuite judiciaire. En quoi le Canada s'impose-t-il comme un paradis judiciaire du domaine extractif mondial.

### **9 h 30 Solidaire ou impérialiste? L'histoire méconnue des ONGs canadiennes**

Nikolas Barry-Shaw, co-auteur du livre *Paved With Good Intentions*

Les attaques du gouvernement conservateur sur les organisations non gouvernementales (ONGs) en désaccord avec la politique étrangère canadienne et, plus récemment, les partenariats entre des ONGs et des compagnies minières annoncées par l'ACDI ont provoqué tout un tollé dans le monde du développement. Certains vont jusqu'à prédire la fin de l'indépendance des ONGs comme telle. Contrairement à ces discours figés dans le présent, Nikolas Barry-Shaw explique que l'instrumentalisation des ONGs par Harper et les compagnies minières s'inscrit dans une plus longue trajectoire historique qui est typique de l'ère néolibérale.

### **9 h 50 CIDA, NGOs and Goldcorp: Dangerous Development in Honduras (présentation en anglais avec traduction simultanée vers le français)**

Rachel Deutsch, documentariste

In the Siria Valley, Honduras, the arrival and operation of the Goldcorp mine, although infamously destructive to the health and well-being of the community was sold as development. Mining representatives held parties, gave out small gifts, and offered notebooks and pinatas to the children. This "consultation" process was followed by the opening of the mine despite widespread decent, and then, later, the arrival of a CARE project. This project was funded by both CIDA and Goldcorp, and was embedded in discourses of development and sustainability. One Honduran activist described the marriage between mining and development agencies as "a strategy of war. First you do a project about water, talk about sustainability and development, promise to help the children. Then, they will say that Goldcorp is a good neighbour and try to tell people that the mine will be good for their community." NGOs help sell mining projects to communities as well as cover costs, such as water testing and management that would otherwise have to be covered by the company. And, CIDA contributes funds for these activities. From the beginning, Goldcorp has used a language of development, and even opened up a highly contentious "ecological training center", arguably both as a way of entrenching their mining activities in a discourse of development, and also as a way of retaining ownership and presence on the land even after they were forced to close in

2008. This presentation will look at the relationship of CIDA, Goldcorp, and NGOs such as CARE in Honduras, within the context of Canadian involvement in pro-mining laws and regulations in the country and the broader use of development discourse as a smoke screen in the mining sector.

**10 h 10 Échanges**

## **10h30 PANEL 4 : STRATÉGIES DE CRIMINALISATION au Guatemala et en Colombie**

**10h30- Remilitarisation, répression et criminalisation contre les peuples mayas, communautés, femmes et hommes au Guatemala**

Lolita Chavez, porte-parole du Conseil des Peuples K'iche'

*(Présentation à venir)*

**10h50 Profilage, incitation à la violence et industries extractives au Guatemala depuis 2005**

Marc Drouin, chercheur postdoctorant à la City University de New York

« Profilage, incitation à la violence et industries extractives au Guatemala depuis 2005 », attire notre attention sur la méthodologie des exécutants guatémaltèques au moment d'identifier et de cibler des individus qui sont ensuite victimes de violence, dont les paysans autochtones abattus à Totonicapán en octobre 2012. L'analyse de la façon de procéder actuelle des exécutants nous a permis de réfléchir en termes historiques aux raisons d'une telle violence aujourd'hui, au rôle précurseur de l'incitation dans le passage à l'acte, ainsi que l'impunité des auteurs.

**11h10 Le contrôle de l'état sur les mouvements sociaux, techniques de criminalisation**

Louis-Philippe DeGrandpré, PASC

*(Présentation à venir)*

**11h30 Échanges**

**11h50 -12h Pause**

## **12h – 13h30 – DÎNER DISCUSSION**

### **E) L'expérience de la résistance au Nord et au Sud**

SALLE SH-3340

Personnes-ressources : Marc Drouin, Lolita Chavez, PASC, Daniel Schein

Modération : Jonathan Abitbol

### **G) Stratégies de musèlement au Québec**

SALLE SH-3360

Personnes-ressources : Lucie Lemonde, Maude Prud'homme, Anne-Marie Voisard, Alain Deneault

Modération: À confirmer

### **F) Réactions d'ONG face aux politiques conservatrices**

SALLE SH-3540

Personnes-ressources : Rachel Warden, Nik Barry-Shaw

Modération : À confirmer

SALLE LA CHAUFFERIE, COMPLEXE DES SCIENCES PIERRE-DANSEREAU, 175 PRÉSIDENT-KENNEDY

**13h50      PANEL 5 : STRATÉGIES DE CRIMINALISATION au Canada**

13h50      **Kairos face aux coupures-bâillons de l'ACDI**  
Rachel Warden, chargée de programmes, KAIROS

**14h10      PANEL 6 : STRATÉGIES DE CRIMINALISATION au Québec**

14h10      **La judiciarisation de la contestation sociale**  
Lucie Lemonde, professeur, Département des sciences juridiques de l'UQÀM

Depuis quelques années, je suis impliquée au sein de la Ligue des droits et liberté dans deux dossiers touchant aux libertés d'expression et d'association, soit la répression et le profilage discriminatoire à l'endroit des manifestant-es et les poursuites-bâillons. Selon mon analyse, dans les deux cas, il y a instrumentalisation du système judiciaire pour sanctionner un discours, pour intimider, pour casser un mouvement.

14h30      **L'affaire Noir Canada et la répression judiciaire du débat public**  
Anne-Marie Voisard, responsable juridique chez Écosociété

Nous assistons ces dernières années, au Québec comme ailleurs dans le monde, à une judiciarisation croissante de la participation au débat public et de la contestation sociale. Il appert que le droit fait désormais partie de l'arsenal d'outils mis à la disposition d'acteurs puissants pour faire taire les critiques qui leurs sont adressées et ultimement, faire valoir leurs intérêts. Les poursuites judiciaires intentées contre les Éditions Écosociété et les auteurEs de Noir Canada donnent l'occasion de poursuivre une réflexion nécessaire sur le rôle de notre institution judiciaire dans la privatisation et la confiscation du débat public.

14h50      **Les projets hydrocarbures au Québec : des vices de procédure qui minent l'exercice des droits et libertés**  
Maude Prud'homme, coordonnatrice du projet sur les poursuites-bâillons du Réseau québécois des groupes écologistes du Québec (RQGE)

La mise en œuvre des projets d'exploitation d'hydrocarbures au Québec a été freinée par l'intelligence collective qui s'est bruyamment manifestée, exigeant des réponses à des questions importantes concernant, notamment, l'eau. Ceci dit, on compte plusieurs enfreintes commises aux droits procéduraux et à la liberté d'expression, ainsi que les enfreintes potentielles aux droits sociaux et culturels dans les projets d'exploitation d'hydrocarbures par la fracturation au Québec. Étudions le cas de l'élan pétrolier en Gaspésie en termes de droits humains.

15h10      **Échanges**

15h20      **PAUSE**

## 15h30 – PANEL 7 : STRATÉGIES DE RÉSISTANCE

### 15h30 CONFÉRENCE VIDÉO

Orlando Pito, Représentant du Conseil du Peuple NASA du Putumayo en Colombie et porte-parole devant le gouvernement national de la Minga permanente des Peuples autochtones du Putumayo, Alta, Media y Baja Bota Caucana. En tant que représentant du peuple NASA, il participe aux cotes d'autres leaders autochtones de la région à de nombreuses actions politiques de revendication et de défense des droits des peuples autochtones en Colombie.

### 15h50 Vers un embargo de l'exploitation minière au Salvador?

Sandra Carolina Ascencio, membre de Justice, Peace and Integrity in Creation (PIC)

### 16h10 Criminalisation, résistances et reconstruction d'un sujet politique qui exerce droits et responsabilités sociales et écologiques

Isabel Orellana, professeure, Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté - Centr'Ere, UQÀM

Malgré le recours accru à la criminalisation de la protestation sociale, les acteurs de la résistance aux mégaprojets extractifs s'articulent de plus en plus, dépassant les frontières locales et impliquant une multiplicité d'acteurs sociaux. La désobéissance civile devient un acte politique légitime et l'occupation collective des espaces publics, une forme de réclamer les droits et libertés civiques réprimés et de dénoncer la violence arbitraire du pouvoir. Les processus de défense des territoires deviennent un creuset de créativité et d'émancipation et aussi, de construction d'une culture de résistance-proaction où se forge un nouveau sujet politique. La participation sociale et citoyenne se renforce enracinée dans un sentiment d'appartenance, d'attachement et d'adhésion à un lieu, une identité différenciée s'organise et se déploie l'exercice interrelié des droits et responsabilités sociales et écologiques.

### 16h30 Titre à confirmer

Éric Pineault, professeur, Département de sociologie, UQÀM

### 16h50 Échanges

## 17h10 – MOT DE CLOTURE

### 5 à 7 au BAR LE VINYLE

2109, rue de Bleury, Montréal

Venez poursuivre la discussion avec les conférenciers et les organisations partenaires pour un 5 à 7 convivial!